

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 490

présenté par
M. Guerini

ARTICLE 40

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« de l'administration »,

les mots :

« des administrations de l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.